



Présentation de la znieff
VALLÉES DU THÉRAIN ET DU PETIT THÉRAIN EN AMONT DE
TROISSEREUX

[CLIQUEZ ICI POUR VISUALISER LA CARTOGRAPHIE DU SITE](#)

Type de znieff : 2

Numéro régional : 60PPI202

Numéro national SFF : 220420016

Année de mise à jour : 1998

Surface de la znieff : 9383.00 hectares

Altitudes mini - maxi : 70 - 210

Rédacteur de la fiche : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (SALVAN S., FRANCOIS R.)

Commune(s) concernée(s)	Département
ACHY	60
BLICOURT	60
BONNIERES	60
BUICOURT	60
CRILLON	60
ESCAMES	60
FEUQUIERES	60
FONTAINE-LAVAGANNE	60
FOUQUENIES	60
GAUDECHART	60
GERBEROY	60
GLATIGNY	60
HANVOILE	60
HAUCOURT	60
HAUTBOS	60
HAUTE-EPINE	60
HERCHIES	60
LACHAPELLE-SOUS-GERBEROY	60
LHERAULE	60
MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS	60
MARTINCOURT	60

MILLY-SUR-THERAIN	60
NEUVILLE-SUR-OUDEUIL (LA)	60
NEUVILLE-VAULT (LA)	60
OMECOURT	60
OUDEUIL	60
PISSELEU	60
ROTHOIS	60
ROY-BOISSY	60
SAINT-DENISCOURT	60
SAINT-MAUR	60
SAINT-OMER-EN-CHAUSSEE	60
SONGEONS	60
THERINES	60
THIEULOUY-SAINT-ANTOINE	60
TROISSEREUX	60
VILLERS-SUR-BONNIERES	60
VROCOURT	60
WAMBEZ	60

* TYPOLOGIE DES MILIEUX

Milieus déterminants :	
Libellé	Pourcentage
Cours d'eau : zone à truite	
Pelouses permanentes denses et steppes medio-européennes	2
Hêtraies thermo-calcicoles	5
Forêts mélangées de ravins et de pentes	20
Mines et passages souterrains	

Autres milieux :	
Libellé	Pourcentage
Eaux dormantes	
Fourrés et stades de recolonisation de la forêt mésophile	5
Ourllets forestiers thermophiles	
Prairies humides	2
Chênaies-charmaies	30
Prairies fortement amendées ou ensemencées	10
Cultures	20
Vergers de haute-tige	2
Plantations de conifères	
Peupleraies plantées	

Bocage	
Villages	
Carrières, sablières	
Gravières en eau	
Milieux périphériques :	
Libellé	Pourcentage
Forêts caducifoliées	
Cultures	
Bocage	
Villes	

*** COMPLEMENTS DESCRIPTIFS**

Géomorphologie :

Rivière, fleuve
Source, résurgence
Vallée

Activités humaines :

Agriculture
Sylviculture
Elevage
Pêche
Chasse
Tourisme et loisirs
Habitat dispersé
Urbanisation discontinue, agglomération
Industrie
Circulation routière ou autoroutière

Statuts de propriétés :

Indéterminé

Mesures de protection :

Indéterminé

Autres inventaires : - Directive Habitats : non - Directive Oiseaux : non

*** FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE**

Libellé	Caractère
Habitat humain, zones urbanisées	R
Infrastructures linéaires, réseaux de communication	R
Voie ferrée, TGV	R
Extraction de matériaux	R
Dépôts de matériaux, décharges	R
Rejets de substances polluantes dans les eaux	R
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	R

Mise en eau, submersion, création de plan d'eau	R
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau	R
Aménagements liés à la pisciculture ou à l'aquaculture	R
Mises en culture, travaux du sol	R
Débroussaillage, suppression des haies et des bosquets, remembrement et travaux connexes	R
Jachères, abandon provisoire	R
Traitements de fertilisation et pesticides	R
Pâturage	R
Suppressions ou entretiens de végétation	R
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	R
Plantations, semis et travaux connexes	R
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	R
Sports et loisirs de plein-air	R
Chasse	R
Pêche	R
Erosions	R
Atterrissements, envasement, assèchement	R
Evolutions écologiques	R
Atterrissement	R
Eutrophisation	R
Fermeture du milieu	R

Légende "Caractère" : R : réel ; P : probable

* CRITERES D'INTERET

Patrimoniaux :

Insectes

Poissons

Amphibiens

Reptiles

Oiseaux

Mammifères

Ptéridophytes

Phanérogames

Fonctionnels :

Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges

Complémentaires :

* BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPECES

	Mamm.	Oiseaux	Reptiles	Amphib.	Poissons	Insectes	Autr.Inv.	Phanér.	Ptérido.	Bryophy.	Lichens	Champ.	Algues
Prospection	1	2	1	1	1	1	0	2	2	1	0	0	0
NB Espèces citées	4	6	1	2	2	11		41		2			

Légende pour prospection : 0 : insuffisant ; 1 : assez bonne ; 2 : bonne ; 3 : très bonne

* CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

Commentaires :

La ZNIEFF englobe les vallées des deux Thérain et quelques vallées adjacentes dont le patrimoine biologique et paysager est remarquable. Autant que possible, les plus grandes zones de cultures des plateaux sont évitées.

La limite de la vallée est prise au niveau de la convexité sommitale, afin d'englober une portion minimale des bassin-versants des rivières de bonne qualité, portions qui constituent également une entité paysagère importante typique de l'Oise normande.

* COMMENTAIRE GENERAL

DESCRIPTION

Le site de la haute vallée du Thérain comprend les vallées confluentes du Thérain proprement dit et du Petit Thérain (qui le rejoint à Milly-sur-Thérain), depuis les sources jusqu'à Troissereux.

Ces deux vallées s'étirent selon un axe nord-ouest/sud-est, lié au synclinal du Thérain, de direction parallèle à l'anticlinal du Bray. Quelques vallées sèches et les vallées de petits affluents (Ru de l'Herboval) faisant partie de la même entité valléenne, et possédant des milieux remarquables, ont été adjointes.

D'un point de vue géologique, les terrains affleurants dominants dans les vallées sont, de haut en bas, les limons de pente et les limons à silex acides (sur le plateau), ainsi que les craies campanienne, sénonienne et coniacienne sur les versants. En amont, les buttes des bois de Mercastel et de Canny sont constituées de sables jurassiques acides. La haute vallée du Thérain se situe, en effet, au contact entre le plateau crayeux picard et le pays de Bray.

En fond de vallée s'étendent des alluvions récentes limoneuses et argileuses, recouvrant des alluvions anciennes plus sablo-graveleuses. Ces assises sont largement exploitées par des carrières, en aval de Milly.

Les cours d'eau sont alimentés par les sources issues de la nappe de la craie, qui approvisionne elle-même la nappe alluviale du Thérain et du Petit Thérain. Les débits des deux Thérain sont donc relativement réguliers, et les eaux carbonatées.

Ces caractéristiques, ainsi que les pentes relativement fortes des lits mineurs (limitant le colmatage des substrats rocheux du lit mineur) et la fraîcheur de l'eau, sont propices au développement des salmonidés. Des bassins de pisciculture en témoignent en plusieurs points des fonds de vallée.

Sur les hauts de versants, les sols sont maigres, voire squelettiques, sur les affleurements crayeux, notamment au niveau des "larris". Bon nombre de ces pentes caillouteuses ont été mises en culture (terrasses délimitées par des rideaux) ou accueillait un pâturage ovin, aujourd'hui abandonné.

Des pelouses sèches, caractéristiques des larris, s'y étaient développées. Des brachypodiaies et des formations préforestières buissonnantes les remplacent actuellement, à la suite de l'abandon des pratiques agropastorales. Les dernières pelouses sont cependant maintenues ouvertes en quelques points par les activités des lapins et chevreuils, voire par un pâturage bovin.

Les pelouses calcicoles sont majoritairement rattachées à l'Avenulo pratensis-Festucetum lemanii. La sous-association anthericetosum ramosi est distinguée pour les pelouses submontagnardes psychrophiles sur craie, et la sous-association polygaletosum calcarae pour les pelouses plus thermophiles. Les ourlets submontagnards sur craie sont à rattacher au Seslerio libanotidis-

Brachypodietum pinnati.

Sur les pentes orientées au sud, la thermophilie permet la présence d'espèces à affinités subméditerranéennes, proche de leur limite d'aire septentrionale, comme la Belladone (*Atropa bella-donna*) ou l'Astragale faux-régliasse (*Astragalus glycyphyllos*)...

La trace du pâturage ovin ancestral est parfois visible dans le paysage au travers de la présence de fourrés de Genévriers (*Juniperus communis*), espèce épargnée par la dent des moutons et qui caractérise les larris (Vallée Bailly à Marseille-en-Beauvaisis, par exemple).

La forêt gagne sur tout le pourtour des anciennes pelouses : les buissons (viornes, aubépines, églantiers, prunelliers, cornouillers, troènes, noisetiers...) envahissent la pelouse. A terme, une hêtraie thermocalcicole (*Cephalanthero-Fagion*) s'installe durablement sur les versants ensoleillés.

Sur les pentes exposées au nord se développent des frênaies-acénaies-hêtraies du Lunario-Acerion d'affinités submontagnardes (*Mercuriali perennis-Aceretum campestris*).

Cette influence submontagnarde est également attestée aux abords de Beauvais, avec la présence de la Séslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea*), espèce psychrophile. Elle est également perceptible en amont de la vallée du Thérain, dans les bois de Mercastel et de Canny, où se trouve la Myrtille (*Vaccinium myrtillus*) dans des chênaies acides sur sables.

Dans ce secteur, l'humidité plus élevée, notamment liée au relief flirtant avec les deux cents mètres d'altitude, favorise la présence d'aulnaies à sphaignes dans quelques vallons arrosés par des petits rus.

On y trouve également quelques petites prairies humides sur sol acide, pâturées extensivement, où se développent des orchidées paludicoles (*Dactylorhiza maculata*).

Quelques anciennes carrières souterraines de craie sont présentes dans des talus de la vallée, notamment vers Marseille-en-Beauvaisis. Elles servent de refuge aux chiroptères (chauves-souris) en hibernation.

L'ensemble de ces milieux, aquatiques, pelousaires, forestiers, prairiaux humides et souterrains, constitue une zone d'habitats remarquables pour une flore et une faune de très grand intérêt patrimonial.

INTERET DES MILIEUX

Les pelouses calcicoles, les ourlets, les éboulis, les bois thermocalcicoles, les bois de pente nord, les aulnaies à sphaignes, les bois acides à Myrtille et les pâtures humides oligotrophes sont des milieux rares et menacés en Picardie et dans le nord-ouest de l'Europe. A ce titre, ils sont inscrits à la directive européenne sur les "Habitats".

En Picardie par exemple, à la suite des évolutions de l'économie agricole, les surfaces de pelouses auraient été divisées par vingt environ en un siècle.

Les cours d'eau sont favorables à la reproduction naturelle des salmonidés, phénomène devenu rare en Picardie. Ces parties amont des deux Thérain (jusqu'à Milly-sur-Thérain) comptent parmi les cours d'eau de meilleure qualité de la région.

Les éléments bocagers (prairies, haies, bosquets...) des vallées, en plus de leurs grands intérêts paysager et floro-faunistique, font office de zone-tampon avec les cultures dont les intrants limitent la qualité des eaux souterraines qui alimentent les rivières.

Les sites issus des anciennes carrières de matériaux alluvionnaires sont des milieux

complémentaires aux espaces prairiaux et boisés, mais, faute de réaménagements intégrant les potentialités biologiques du fond de vallée, ils n'offrent que peu d'intérêt pour la flore et la faune.

Plusieurs espèces de chiroptères rares et menacés en Europe trouvent un refuge hivernal dans d'anciennes carrières souterraines, et certaines se reproduisent dans des combles de grands bâtiments (églises, châteaux...).

INTERET DES ESPECES

Parmi les espèces végétales les plus remarquables se trouvent les taxons suivants, assez rares à rares en Picardie :

- la Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum**), sur les écorchures de plusieurs larris ;
- la Phalangère rameuse (*Anthericum ramosum**), à Montmille-Fouquénies ;
- le Polygale chevelu (*Polygala comosa**), sur les pelouses ;
- la Dorine à feuilles alternes (*Chrysosplenium alternifolium**), dans les aulnaies tourbeuses à sphaignes ;
- la Dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*) ;
- le Bugle rampant (*Ajuga chamaepitys*) ;
- l'Euphorbe douce (*Euphorbia dulcis*), en forêt du Parc Saint-Quentin, en limite d'aire orientale ;
- le Poirier poirasse (*Pyrus pyraster*) ;
- la Pulsatille vulgaire (*Pulsatilla vulgaris*) ;
- la Scille à deux feuilles (*Scilla bifolia*) ;
- la Chlore perfoliée (*Blackstonia perfoliata*) ;
- le Daphné lauréolé (*Daphne laureola*) ;
- le Daphne mézéréon (*Daphne mezereum*) ;
- l'Hellébore fétide (*Helleborus foetidus*) ;
- l'Ibéride amer (*Iberis amara*) ;
- le Dompte-venin officinal (*Vincetoxicum officinale*) ;
- le Thésion couché (*Thesium humifusum*) ;
- la Digitale jaune (*Digitalis lutea*) ;
- l'Épiaire des Alpes (*Stachys alpina*) ;
- la Belladone (*Atropa bella-donna*), dans les clairières et les lisières ;
- la Benoîte des ruisseaux (*Geum rivale*) ;
- la Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), dans le bois de Mercastel et de Canny ;
- le Dactylorhize tacheté (*Dactylorhiza maculata*), près de Saint-Samson-la-Poterie ;
- le Populage des marais (*Caltha palustris*) ;
- la Cardamine amère (*Cardamine amara*) ;
- la Laîche ovale (*Carex ovalis*) ;
- le Polystic à aiguillons (*Polysticum aculeatum*) ;
- le Séséli libanotide (*Seseli libanotis*) ;
- la Cotonnière à feuilles spatulées (*Filago pyramidata*) ;
- la Cotonnière naine (*Filago minima*) ;
- l'Épervière tachetée (*Hieracium maculatum*) ;
- l'Ornithogale des Pyrénées (*Ornithogalum pyrenaicum*), dans la forêt de Caumont...

De nombreuses orchidées sont également présentes sur les larris, dont de belles populations d'Himantoglosse à odeur de bouc (*Himantoglossum hircinum*), la Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*), l'Épipactis rouge foncé (*Epipactis atrorubens*), la Néottie nid-d'oiseau (*Neottia nidus-avis*), l'Ophrys frelon (*Ophrys fuciflora*), l'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*)...

La faune comprend les espèces précieuses suivantes :

Avifaune :

- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), le Pic noir (*Dryocopus martius*), le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), le Martin-pêcheur (*Alcedo Atthis*), espèces inscrites en annexe I de la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne.

Entomofaune :

- le Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo*) et l'Agrion de Vander Linden (*Cercion lindenii*), odonate des cours d'eau à fonds caillouteux ou sablonneux ;
- plusieurs lépidoptères remarquables, inféodés aux pelouses thermophiles : le Fluoré (*Colias australis*), l'Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus*), l'Azuré bleu-nacré (*Lysandra coridon*)...

Herpétofaune :

- la rare Vipère péliade (*Vipera berus*), menacée en France, qui subsiste sur quelques larris ;
- le Triton alpestre (*Triturus alpestris*) et la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), espèces inscrites en annexe IV de la directive "Habitats", présentes dans les mares des grands bois.

Mammalofaune :

- plusieurs espèces de chauves-souris, rares et menacées en Europe, passent l'hiver dans des anciennes carrières souterraines, comme le Grand Murin (*Myotis myotis*) et les Vespertiliens à oreilles échancrées et de Bechstein (*Myotis emarginatus* et *M. bechsteini*). Le Grand Murin se reproduit à Troissereux et le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) y est présent en période de reproduction.

Le rare Muscardin (*Muscardinus avellanarius*) est présent sur le coteau de Fouquénies.

FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

La problématique principale de la vallée tient dans son évolution de l'occupation du sol. Les coteaux anciennement pâturés connaissent un envahissement progressif des ligneux : les dernières pelouses ouvertes sont menacées par l'extension des stades préforestiers. Il s'ensuit une perte de diversité biologique importante. Les plantations de résineux conduisent à la même banalisation biologique et paysagère.

La coupe circonscrite des arbustes envahissants serait donc souhaitable sur les ultimes pelouses, avec, dans l'idéal, la restauration d'un pâturage ovin extensif.

L'identité paysagère des vallées des deux Thérain et de leurs affluents repose très largement sur les herbages enclos de haies et parsemés de vergers. Le paysage traditionnel bocager de l'Oise normande gagnerait à être revalorisé au travers d'une agriculture extensive, au minimum dans la vallée, ce qui serait largement profitable au développement du tourisme rural.

Par ailleurs, le réaménagement des anciennes carrières de granulats pourrait privilégier une valorisation biologique par la création de roselières, de prairies humides et d'îlots sinueux en pente douce, préférables à un talutage trop raide et à un reboisement.

Le Schéma Départemental des Carrières, adopté en 1999 par arrêté préfectoral, interdit dorénavant l'ouverture de nouvelles carrières dans cette zone.

N.B. Les espèces dont le nom est suivi d'un astérisque sont légalement protégées.

* SOURCES / INFORMATEURS

- BOULLET V.
- Coordination Mammalogique du Nord de la France
- DUBIE S. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- FURNAL M. (Association Des Entomologistes de Picardie)
- FRANCOIS R.
- FRANCOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- LANGLET A.
- LEGRAND J.-P.
- MAIRE P. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- SALVAN S. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)

* SOURCE / BIBLIOGRAPHIE

- LARERE P., POITOU A., BAS E., CREPIN C., GRENADOU F., VILLENEUVE P. - Coteau du Thérain de Fouquenies à Herchies (Oise) : étude de la flore et de la faune. ECOTHEME. Conseil Général de l'Oise.

* LISTE DES ESPECES

Catégorie	Dét	Espèce	Statut	Source	Période Obs	Deg ab	Ab inf	Ab sup	App	Dis
Mamm.	D	Muscardinus avellanarius		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Mamm.	D	Myotis myotis		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Mamm.	D	Myotis nattereri	H	Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Mamm.	D	Rhinolophus ferrumequinum	P	Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Oiseaux	D	Alcedo atthis		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Oiseaux	D	Circus cyaneus		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Oiseaux	D	Dryocopus martius		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Oiseaux	D	Falco subbuteo		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Oiseaux	D	Pernis apivorus		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Oiseaux	D	Phoenicurus phoenicurus	R	Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Reptiles	D	Vipera berus		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Amphib.	D	Rana dalmatina		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Amphib.	D	Triturus alpestris		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Poissons	D	Cottus gobio		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Poissons	D	Salmo trutta fario		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Insectes	D	Acronicta strigosa		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					

Phanéro.	D	Iris foetidissima		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Phanéro.	D	Lythrum portula		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Phanéro.	D	Melittis melissophyllum		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Phanéro.	D	Monotropa hypopitys		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Phanéro.	D	Neottia nidus-avis		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Phanéro.	D	Ophrys fuciflora		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Phanéro.	D	Ophrys insectifera		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Phanéro.	D	Orchis mascula		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Phanéro.	D	Origanum vulgare f. prismaticum		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Phanéro.	D	Orobanche gracilis		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Phanéro.	D	Pulsatilla vulgaris		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Phanéro.	D	Pyrus pyraster		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Phanéro.	D	Rosa micrantha		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Phanéro.	D	Scilla bifolia		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Phanéro.	D	Seseli libanotis		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Phanéro.	D	Stachys alpina		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Phanéro.	D	Teucrium montanum		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Bryophy.	D	Neckera crispa		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					
Bryophy.	D	Rhytidium rugosum		Voir toutes les fiches de type I se rapportant à la ZNIEFF	(-)					

Légende du tableau :

Dét. : Déterminance de l'espèce pour l'élaboration de la fiche (D : espèce déterminante ; A : autre espèce)

Deg Ab : degré d'abondance de l'espèce (A = peu abondant ; B = abondant ; C = très abondant)

Ab inf : seuil inférieur d'abondance ;

Ab sup : seuil supérieur d'abondance ;

App : date d'apparition de l'espèce ;

Dis : date de disparition de l'espèce.

Contributions / financements

